



ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS
du MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, de L'AGROALIMENTAIRE et de la FORET

L.E.G.TA de Limoges Les Vaseix - 87430 VERNEUIL/VIENNE

Prise en charge des abonnements de 10 entrées dans les piscines de Limoges pour la période de mars 2014 à septembre 2014

L'ASMA-87 alloue une participation financière sur l'achat des recharges des abonnements à la piscine dont les tarifs pour la saison 2013/2014 sont les suivant :

- abonnement 10 entrées ADULTES à 19.80 € (participation de l'ASMA de 6 €)
- abonnement 10 entrées JEUNES * à 9.90 € (participation de l'ASMA de 3 €)

(* : jeunes de 4 à 18 ans et étudiants jusqu'à 25 ans)

→ Afin d'effectuer le remboursement (en chèque) de la participation ASMA-87 de vos achats de recharges, nous vous proposons de **remplir la demande ci-dessous**.

→ Pour justifier vos achats, vous devez nous fournir **l'ensemble de vos factures ou tickets de caisse personnalisés**. **Votre nom doit être imprimé par les accueils des piscines sur les factures ou les tickets**. Tout justificatif non conforme ne sera pas accepté pour votre remboursement, notamment les tickets avec le nom et prénom manuscrits.

✂-----

ASMA 87- Demande de prise en charge des abonnements dans les piscines de Limoges

Demande à retourner impérativement **avant le 26 septembre 2014** à :

Gilles VIGNANE - DRAAF Limousin - Le Pastel - 22,rue des pénitents blancs - CS 13916 - 87039 Limoges cedex1
Tél : 05 55 12 92 33 – Fax :05 55 12 90 99 – courriel : gilles.vignane@agriculture.gouv.fr

Attention : demande de 2 recharges « abonnement de 10 entrées adultes » et 2 recharges « « abonnement de 10 entrées jeunes » MAXIMUM par agent

Direction ou Lycée :

Service :

NOM :	PRENOM :	Nombre	Subvention ASMA	TOTAL
Recharge « abonnement 10 entrées ADULTES »			6 €	
Recharge « d'abonnement 10 entrées JEUNES* »			3 €	
Joindre vos factures ou tickets de caisse personnalisés		TOTAL CHEQUE ASMA		